



La lettre de l'ADEA

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Numéro spécial publié avec Mail&Guardian à l'occasion de la Conférence des ministres africains de l'éducation (COMEDAF III) tenue du 6 au 10 août 2007 à Johannesburg, Afrique du Sud.

Mail&Guardian

Engagés pour l'éducation

La Deuxième décennie vise à développer les ressources humaines africaines

L'Afrique s'est de nouveau engagée en faveur de l'éducation, qui est à la base du développement des ressources humaines du continent. La déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) lançant la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique, ainsi que l'adoption d'un plan d'action par ses ministres de l'éducation, l'année dernière, traduisent bien cet engagement.

En privilégiant clairement sept domaines prioritaires (voir page 3) qui impliquent des efforts coordonnés de tous les partenaires clés de l'éducation, ce plan d'action devrait avoir davantage d'impact que celui de la Première décennie. Les partenaires en question sont l'UA, les communautés économiques régionales (CER), les pays, les organisations spécialistes des questions d'éducation et les bailleurs.

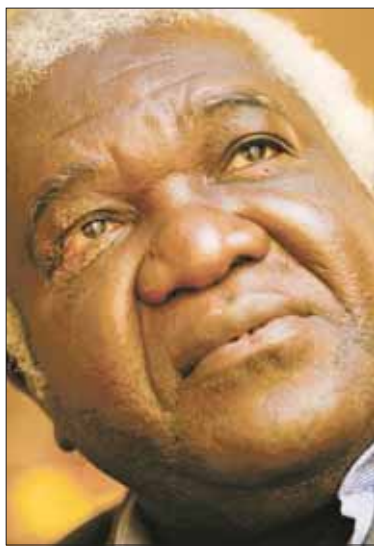
Afin d'éviter la création de nouvelles structures, la mise en œuvre du plan d'action fera appel à l'expertise technique et aux capacités des organisations spécialistes en place - l'Association des universités africaines (AUA) pour l'enseignement supérieur, par exemple, le Forum des éducatrices africaines (FEA) pour les questions de genre et l'ADEA et ses onze groupes de travail, qui peuvent apporter une expertise dans des domaines spécifiques.

Les experts de l'éducation ont identifié deux zones de difficultés possibles :

* l'intégration du plan d'action dans les plans nationaux ;

* le renforcement des capacités au sein des CER.

Le secrétaire exécutif de l'ADEA, Mamadou Ndoye, a indiqué que l'appropriation du plan d'action au



Mamadou Ndoye, Ann Thérèse Ndong-Jatta and Nagia Essayed. Photos : Paul Botes



niveau national était vitale et que les objectifs du plan devaient être intégrés dans les plans nationaux pour garantir la mise en œuvre réussie de la décennie.

Dans certains pays comme le Ghana, les plans nationaux intègrent déjà les domaines prioritaires énoncés dans le plan d'action. C'est la raison pour laquelle, selon J.O. Afrani, directeur de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation au sein du ministère de l'Education, des Sciences et des Sports du Ghana, « nous n'abordons pas de manière spécifique la Deuxième décennie ».

De leur côté, les CER seront chargées de mettre en œuvre, au niveau régional, les activités prévues. Mamadou Ndoye, de l'ADEA, a rappelé qu'il fallait commencer par sensibiliser les CER à l'importance de l'éducation. Mais cela ne suffit pas - il faut aussi développer les capacités et « L'ADEA s'est engagée à contribuer au renforcement des capacités des CER, afin qu'elles arrivent à intégrer l'éducation dans les programmes ».

Les CER pourraient ainsi concevoir des programmes sur les

langues et l'éducation. Si dans un pays donné, la population nécessitant une instruction dans une langue spécifique n'est pas très nombreuse, ce pays pourrait s'associer à l'un de ses voisins où cette langue est plus répandue. De même, si 10 ou 15 pays utilisent les mêmes supports d'apprentissage, les coûts de production pourraient être réduits.

Mamadou Ndoye a ensuite indiqué que l'UA pouvait, à l'échelon du continent, mener des comparaisons sur les systèmes éducatifs des différents pays et se servir des résultats pour sensibiliser les chefs d'Etat et de gouvernement à certains domaines prioritaires : « L'UA a pour mission première de plaider la cause de l'éducation auprès des chefs d'Etat et de gouvernement ».

Le professeur Nagia Essayed, commissaire de l'UA pour les ressources humaines, les sciences et la technologie, a également souligné la mission des CER dans l'exécution du plan d'action : « Nous espérons que les CER, à qui nous avons demandé de coordonner le processus de mise en œuvre, joueront effectivement leur rôle ».

En Afrique australe, la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) a pris des dispositions prometteuses, en adoptant un plan régional intégré pour l'éducation ainsi qu'un système commun pour rendre compte des activités menées.

Lomthandazo Mavimbela, gestionnaire principal du programme de la

SADC pour le développement des compétences éducatives et le renforcement des capacités, a déclaré que la SADC estimait, en tant que CER, devoir coordonner et mettre en œuvre le plan d'action, animer le dialogue, élaborer des programmes dans les sept domaines prioritaires, aider les pays et rendre compte à l'UA des progrès de la région : « Nous avons déjà commencé à mettre en œuvre le plan d'action. Au niveau des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), nous avons fait le point sur les pays qui en sont dotés et ceux qui n'en sont pas ».

Elle a également rappelé que les CER avaient leurs propres défis à relever. Les ressources humaines sont limitées au sein de la SADC, alors même qu'il faudrait mobiliser davantage de moyens pour le plan.

Ann-Thérèse Ndong-Jatta, directrice de la division de l'éducation de base à l'UNESCO a déclaré que l'UNESCO étudiait actuellement les possibilités de mobiliser un soutien au plan d'action : « L'accent doit être mis sur les mécanismes de suivi et l'assistance technique. La Deuxième décennie n'est pas tant un problème de mobilisation de moyens que de réponses adaptées au défi de l'éducation ».

Une de ces réponses est la création d'un fonds spécialisé pour l'éducation. Zeinab El Bakri, vice-présidente de la Banque africaine de développement a indiqué que l'UA avait demandé à la BAfD sur la faisabilité d'un tel fonds et ses modalités de fonctionnement.

La biennale de l'ADEA se tiendra à Maputo

L'ADEA a le plaisir d'annoncer que la prochaine biennale de l'éducation en Afrique se tiendra à Maputo, au Mozambique, en mai 2008.

La Biennale 2008 portera sur l'enseignement post-primaire, un des plus grands défis que doivent relever aujourd'hui les systèmes éducatifs africains. Trois grands volets seront explorés : l'extension de l'éducation de base à l'enseignement secondaire ; l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) et le marché de l'emploi en milieu urbain et rural ; l'articulation entre le cycle secondaire supérieur et l'enseignement supérieur.

Les premières réflexions sur ce thème ont débuté dans le cadre du Groupe de travail ad hoc de l'ADEA sur l'enseignement post-primaire (GTEPP), créé en novembre 2004 pour répondre aux besoins croissants dans ce domaine, compte tenu des progrès considérables accomplis dans la réalisation de l'enseignement primaire universel. Depuis, spécialistes de l'éducation, chercheurs et praticiens sont à l'œuvre pour préparer la biennale. De nombreuses études sont engagées, au niveau des ministères de l'éducation, des agences de coopération et de développement et des réseaux de recherche africains et d'autres régions, pour assurer que le dialogue politique qui se déroulera à Maputo sera ancré dans la recherche, la pratique et l'expérience.

La Biennale de l'éducation en Afrique, qui réunit quelque 500 participants, est l'événement éducatif le plus important de la région. Tous les ministres de l'éducation des pays d'Afrique subsaharienne y sont conviés ainsi que les agences de développement bilatérales et multilatérales, un grand nombre de chercheurs et de spécialistes de l'éducation et des représentants de la société civile. La biennale 2008 mettra à la disposition de la communauté éducative africaine les outils, ainsi que les connaissances et pratiques les plus actuelles susceptibles de faire progresser l'enseignement post-primaire à travers le continent.

La Lettre d'information de l'ADEA est une publication trimestrielle de l'ADEA
Tél. : +33 (0) 1 4503 77w57
Fax : +33 (0) 1 4503 3965
Mél : adea@iiep.unesco.org
Site Web : www.adeanet.org

ISSN N° 1762-3502
Prière d'adresser toute correspondance à :
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
7-9 rue Eugène-Delacroix,
75116 Paris, France

Un acteur clé du Plan d'action

Pour Mamadou Ndoye, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), celle-ci est idéalement placée pour jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre du plan d'action de la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique.

L'année dernière, les chefs d'Etat

et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont accepté une proposition de la COMEDAF II visant à lancer la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique pour la période 2006-15. Les ministres de l'éducation de l'UA ont ensuite approuvé un plan d'action. Or, le rôle que pourrait jouer l'ADEA vient juste d'être précisé.

S'exprimant devant les membres de

la COMEDAF III réunie à Johannesburg en août 2007, Mamadou Ndoye a rappelé que l'UA, historiquement axée sur la paix et la résolution des conflits plutôt que sur les problématiques du développement, avait au départ contacté l'UNESCO pour lui demander son aide pour la mise en œuvre du plan d'action : « Rien de plus normal, vu que l'UNESCO fait partie des Nations unies.

L'UA ne connaissait pas l'ADEA et ne savait pas ce qu'elle faisait. De sorte que lorsque l'ADEA a contacté l'UA avec une offre de coopération, celle-ci s'est montrée sceptique. Aujourd'hui, l'UA a appris à connaître l'ADEA et est plus ouverte à ses propositions ».

Pour Mamadou Ndoye, les missions de l'UA et l'ADEA en matière d'éducation sont radicalement dif-

férentes. Alors que l'UA est une organisation politique qui prend des résolutions et fait des déclarations, l'ADEA est plutôt une tribune pour le dialogue politique, qui promeut les interactions entre ministres et experts et permet ce faisant aux ministres de ne retenir que les options les plus adaptées à leur pays.

« L'ADEA a une mission de facilitation »

Suite en page 2

La lettre de l'ADEA

Communication pour l'éducation

Le groupe de travail de l'ADEA s'adresse aux unités et responsables de la communication dans les ministères, aux médias et aux journalistes

L'instauration de partenariats propices au développement de l'éducation passe par la communication, le partage des informations, l'établissement de relations de confiance, l'encouragement des bonnes volontés et le renforcement de la coopération.

Face à la nécessité d'obtenir un soutien plus large pour les politiques et les réformes d'éducation et, en particulier, d'impliquer la société civile, les parents, les enseignants, les élèves et les bailleurs, la communication pour l'éducation acquiert peu à peu ses lettres de noblesse en Afrique. Les ministères doivent s'efforcer de mobiliser ces groupes divers autour de la conception et de la mise en œuvre de réformes dans un processus destiné à devenir plus participatif et plus démocratique et davantage comptable de ses résultats.

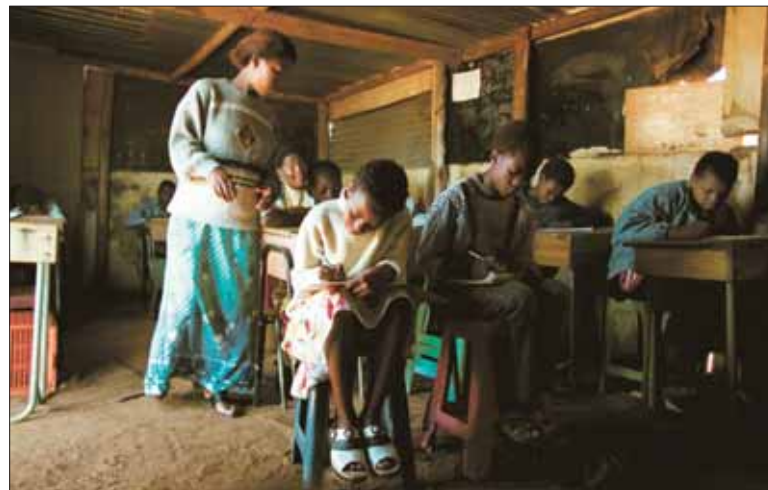
La route est encore longue cependant. L'expérience, en Afrique et ailleurs, souligne sans ambiguïté l'importance d'une communication systématique, durable et stratégique pour la réussite des réformes de l'éducation. Pourtant, les études montrent que jusqu'ici rares sont les ministères africains de l'Éducation à avoir investi dans l'institutionnalisation d'activités stratégiques de communication. Quand ils existent, les services chargés de la communication dans les ministères n'ont guère de pouvoir et se contentent d'accomplir des tâches protocolaires ou périphériques. Ils ont rarement des budgets dédiés ou un personnel formé et ouvertement assigné à la communication. La plupart des opérations actuelles de communication sont ponctuelles et adressées aux médias: conférences de presse ou entretien télévisé lors d'un déplacement officiel

dans une communauté, réfutation du contenu négatif d'un article, annonces ponctuelles à la radio et à la télévision, ou célébration d'un événement spécifique lié à l'éducation.

Le groupe de travail de l'ADEA sur la communication pour l'éducation et le développement (COMED) cherche justement à renforcer les capacités institutionnelles de communication dans les ministères de l'Éducation, à créer un réseau de journalistes africains formés capables de couvrir les questions d'éducation mais aussi à multiplier les échanges et la diffusion de nouvelles et d'informations entre professionnels africains, qu'ils soient journalistes spécialistes des questions d'éducation, fonctionnaires chargés de la communication ou autres partenaires concernés. C'est pourquoi le GT s'efforce de rationaliser les stratégies de communication, de contribuer à la mise en place de structures de communication au sein des ministères de l'Éducation et d'appuyer le développement professionnel des chargés de communication des ministères et des journalistes.

Les activités du GT s'organisent autour de trois grands axes: formation et renforcement des capacités, maillage et conseil.

Le GT a organisé des ateliers sous-régionaux et nationaux à l'intention des chargés de communication et des journalistes, afin de consolider leurs compétences professionnelles mais aussi de favoriser l'instauration de relations professionnelles entre ces deux catégories d'acteurs. Face au climat de suspicion mutuelle, de frustration et d'hostilité qui règne en général entre les journalistes et les chargés de communication, le GTCOMED a décidé de former les deux groupes ensemble pour leur permettre de



Les réformes doivent être bien communiquées. Photo : Nadine Hutton

L'ADEA lance un appel à articles pour le Prix du journalisme Akintola Fatyinbo

L'ADEA appelle tous les journalistes africains à concourir pour la cinquième édition du Prix africain du journalisme d'éducation Akintola Fatoyinbo. Le prix récompense les meilleurs articles sur l'éducation en Afrique, écrits par des journalistes africains et parus dans la presse africaine. Il vise à encourager le développement d'un journalisme d'éducation de qualité ainsi que les débats publics dans ce domaine. Plus d'informations disponibles sur le site web de l'ADEA www.adeanet.org.

mieux se comprendre et de se faire davantage confiance.

Le GT est à l'origine de plusieurs initiatives parmi lesquelles: parrainage de journalistes pour couvrir de grandes manifestations ou conférences sur l'éducation; formation de journalistes à l'utilisation des statistiques de l'éducation; assistance technique au parlement du Bénin à l'occasion de consultations nationales en préalable à l'adoption d'une réforme de l'éducation; assistance à la FAPE (Fédération africaine des associations de parents d'élèves) pour élaborer une stratégie de com-

munication pour son réseau et un programme radiodiffusé (L'École des parents); ou encore appui à des ministères de l'Éducation pour créer des services de communication et concevoir des stratégies adaptées.

Le COMED participe également activement à la gestion du Prix africain du journalisme d'éducation créé par l'ADEA en 2001.

Le GT a par ailleurs été contacté par l'Union africaine pour participer à l'élaboration d'une stratégie de communication qui accompagnera la mise en œuvre du plan d'action de la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique.

Un acteur clé du Plan d'action

Suite de la Page 1

tion et peut regarder si les pays ont déjà ou non intégré la Deuxième décennie d'éducation dans leurs plans nationaux, identifier ce qu'ils ont appris, trouver des solutions pour le partage des informations et alimenter les réflexions de l'UA avec ses travaux analytiques inspirés des meilleures pratiques ».

Pour Mamadou Ndoye, il « n'y a pas de temps à perdre pour la mise en œuvre ». C'est d'ailleurs pourquoi les travaux que l'ADEA conduit depuis 20 ans dans le domaine de l'éducation, examinée sous tous ses aspects, se révéleront particulièrement précieux tout au long du déploiement du plan d'action. En supervisant des études très diversifiées, l'ADEA a pu accéder aux réflexions les plus récentes en matière par exemple de qualité de l'éducation, de systèmes d'information statistiques, de manuels scolaires, de développement des enseignants ou d'enseignement supérieur en Afrique.

« Nous avons aussi des réseaux d'experts de l'éducation en Afrique. Si une organisation souhaite travailler dans un domaine précis, notre base de données lui permettra de trouver les personnes les plus qualifiées sur cette question ».

Mamadou Ndoye a ajouté que l'ADEA pouvait mobiliser ses onze groupes de travail – qui réunissent des experts dans des domaines clés de l'éducation (voir page 2) – afin d'apporter une expérience technique dans les sept domaines prioritaires du plan d'action.

Selon lui, l'ADEA peut également jouer un rôle pour le renforcement des capacités. Ainsi, pour l'observatoire que l'UA envisage de créer pour piloter la mise en œuvre de la Deuxième décennie, l'ADEA pourrait apporter une expertise: « Dans ce domaine, nous pouvons solliciter plusieurs groupes de travail: le Groupe de travail sur les statistiques qui a une grande expérience dans la mise en place de système d'information pour la gestion de l'éducation, celui sur le financement de l'éducation, qui a réfléchi aux questions de budgétisation et de mobilisation des ressources et celui sur l'analyse sectorielle qui mène actuellement un exercice de revue par les pairs dans plusieurs pays africains ».

Unifier le leadership africain en éducation

Fusion envisagée des bureaux des ministres de la COMEDAF et de l'ADEA

Lors de la Conférence des ministres africains de l'éducation qui a eu lieu à Khartoum et à Alger, en mars 2005 (COMEDAF II), la question de l'existence parallèle de deux conférences des ministres africains de l'éducation, celle de l'UNESCO – le MINEDAF – et celle de l'Union africaine – la COMEDAF – a été posée comme un problème et discutée. L'UNESCO s'était alors engagée à ne plus tenir sa conférence des ministres, le MINEDAF, qui avait lieu jusqu'en 2005 tous les deux ans. Depuis, le MINEDAF n'existe plus et la Conférence générale de l'UNESCO constitue le seul moment où l'UNESCO

réunit, si elle le souhaite, tous les ministres de l'éducation africains de l'éducation.

Un an après le lancement du Plan d'action de la Deuxième décennie de l'éducation en Afrique, c'est la fusion des bureaux des ministres de l'ADEA et de l'Union africaine qui est maintenant projetée.

Plusieurs étapes ont été nécessaires avant que le projet de fusion ne soit envisagé. En septembre 2006, parallèlement au lancement du Plan d'action de la Deuxième décennie de l'éducation, l'Union africaine avait demandé à l'ADEA de considérer l'extension de son champ d'action

aux pays d'Afrique du Nord. En mars 2007, le comité directeur de l'ADEA a répondu favorablement à cette demande en approuvant officiellement l'extension de la couverture géographique de l'ADEA, jusque là limitée à l'Afrique subsaharienne, aux pays d'Afrique du Nord. Le champ d'activité de l'Union africaine et de l'ADEA étant aujourd'hui le même, le principal obstacle à la fusion de deux bureaux est à présent levé.

Si elle aboutit, la fusion entre les deux bureaux des ministres aura plusieurs avantages: unification du leadership ministériel au niveau du continent; renforcement de la légitimité

et de la représentativité du leadership; renforcement du poids du nouveau bureau des ministres dans son dialogue avec les partenaires externes; consolidation de la collaboration entre l'Union africaine et l'ADEA.

Le bureau des ministres de l'ADEA est composé de 10 ministres nommés par le Forum des ministres africains de l'éducation. Ces ministres représentent les 5 sous-régions (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique australe et Océan indien). Ils siègent au comité directeur de l'ADEA aux côtés de 20 organismes de coopération et de développement.

Un Fonds pour l'éducation

L'union africaine (UA) a demandé à la Banque africaine de développement (BAfD) de mener une étude de faisabilité pour la mise en place et les modalités de fonctionnement d'un fonds pour l'éducation a déclaré Zeinab El Bakri, vice-présidente de la BAfD.

A la question posée sur l'alignement de la BAfD avec la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique, Mme El Bakri a rappelé que la BAfD finançait l'éducation depuis 30 ans et que le fonds se situait dans cette continuité. « La seule différence est que le fonds sera davantage orienté vers la science, la technologie et l'enseignement supérieur » a-t-elle dit.

La BAfD opère à travers les pays et les communautés économiques régionales pour financer des activités qui visent à réaliser les objectifs de développement du millénaire et à réduire la pauvreté.

Nagia Essayed, Commissaire pour les ressources humaines, la science et la technologie de l'UA, a précisé que le fonds aiderait les Etats membres qui sauraient où s'adresser pour avoir accès à des financements pour l'éducation.

Niches d'expertise en éducation

Les onze groupes de travail (GT) de l'ADEA et ses trois GT ad hoc sont des centres d'expertise apportant des perspectives uniques sur des problématiques spécifiques. Ils couvrent une vaste palette de thèmes identifiés par les ministères de l'Éducation comme étant cruciaux: livres et matériel éducatif; enseignement à distance et apprentissage libre; communication pour l'éducation et le développement; développement de la petite enfance; statistiques de l'éducation; analyse sectorielle en éducation; finances et éducation; pro-

fession enseignante; enseignement supérieur; éducation non formelle; enseignement des mathématiques et des sciences; VIH/sida et éducation; enseignement post-primaire; et dialogue politique.

La plupart des activités de GT sont coordonnées et mises en œuvre par des agences spécialisées qui sont parfois des institutions africaines. Toutes s'efforcent d'impliquer un large éventail d'organisations et de parties prenantes pour garantir la coordination et la cohérence des politiques. Ces activités comprennent des

travaux de recherche et d'analyse, des initiatives de renforcement des capacités, des actions de sensibilisation et la constitution de réseaux. Certains GT – à l'instar du GT sur l'enseignement supérieur et du GT sur l'éducation non formelle – ont permis de redéfinir le débat politique entre pouvoirs publics et agences pour des sous-secteurs entiers de l'éducation. D'autres ont conduit les ministères à aborder en priorité des questions aussi fondamentales que l'égalité des sexes, la communication, le développement de la petite enfance ou les livres et le matériel

éducatif. Le Forum des éducatrices africaines (FEA), créé à l'origine par le GT de l'ADEA sur la participation féminine, devenu autonome depuis, s'est fait l'avocat de l'éducation des filles sur tout le continent.

Les GT contribuent aussi au renforcement des capacités, en aidant les ministères par exemple à introduire des systèmes d'information statistique et à concevoir des instruments de suivi budgétaires. Tous les GT ont participé à la création de réseaux de spécialistes capables de traiter des défis bien spécifiques de l'éducation.

Partenaires pour la réussite

Beatrice Njenga

considère les moyens pour mener à bien le Plan d'action de la Deuxième décennie de l'éducation

La conférence des ministres de l'éducation de l'Union africaine (COMEDAF) est un organe officiel de l'Union africaine (UA) ayant statut d'institution technique spécialisée. Composée de ministres chargés de l'éducation dans les Etats membres de l'UA, elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans, pour examiner les travaux de l'UA dans le domaine de l'éducation et s'assurer que l'éducation participe à la vision collective de l'UA. La session actuelle examinera les progrès de la mise en œuvre du plan d'action de la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique (2006-07). Ce plan d'action exprime la vision collective des Etats membres de l'UA dans le domaine de l'éducation.

L'UA défend la vision d'une Afrique intégrée, pacifiée et prospère, dirigée par les peuples africains et apte à jouer le rôle qui est le sien dans la communauté internationale et l'économie du savoir. Cette vision repose sur le développement des ressources humaines de l'Afrique.

L'éducation est un secteur critique dont les performances affectent directement – et même déterminent – la qualité et l'ampleur du développement de l'Afrique. C'est l'instrument le plus important dont nous disposons pour développer les ressources humaines mais aussi pour inculquer les compétences, les connaissances et les attitudes requises. L'éducation est le socle sur lequel l'innovation, la science et la technologie pourront se développer et permettre l'exploitation optimale des ressources disponibles, l'industrialisation de l'Afrique et la participation du continent à l'économie mondiale du savoir.

Une évaluation de la Première décennie d'éducation pour l'Afrique (1997-2006) a révélé que la plupart des objectifs fixés dans le plan d'action de cette décennie n'avaient pas été atteints, malgré les efforts sincères des Etats membres.

Convaincue de l'importance d'obtenir des résultats positifs pour l'éducation en Afrique, la sixième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA a décidé d'organiser la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique (2006-15). La COMEDAF, réunie en session



L'éducation est cruciale pour le développement de l'Afrique. Photo : Nadine Hutton

extraordinaire en septembre 2006 à Maputo, a lancé le plan d'action pour la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique.

Partager les responsabilités

Les autorités continentales, régionales et nationales joueront des rôles précis dictés par la nature de leurs mandats respectifs.

- Commission de l'Union africaine : surveillance politique ; plaidoyer au niveau national et international ; coordination des communautés économiques régionales (CER) ; gestion de l'observatoire africain de l'éducation ; organisation de conférences tous les deux ans, pour faire le point ; publication de rapports de synthèse concernant le continent.

- Communautés économiques régionales : coordination et suivi des activités au niveau des pays ; conception de programmes et projets régionaux ; aide aux Etats membres pour adapter le plan d'action ; facilitation de réunions consultatives régionales, de programmes conjoints et du partage d'expériences au niveau régional ; soumission de rapports nationaux et régionaux à la Commission de l'UA ; publication de rapports régionaux spécifiques.

- Autorités nationales des Etats membres (via les ministères de l'éducation, les agences officielles et la société civile) : mise en œuvre de la décennie, dans le contexte global du programme national d'éducation et de développement ; échange

d'expériences et collaboration avec les pays et au-delà de la région ; suivi au niveau national et notification aux organismes de coordination nationaux et régionaux.

Domaines prioritaires

Les États membres de l'UA sont convenus d'axer leurs efforts collectifs tout au long de la décennie sur sept domaines prioritaires :

- Genre et culture ;
- Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) ;
- Développement des enseignants ;
- Enseignement supérieur ;
- Education et formation technique et professionnelle (EFTP) ;
- Développement des curricula et supports/matériels d'enseignement et d'apprentissage ;
- Gestion de la qualité.

Activités de programme pour 2007-2008

Pour tous les domaines prioritaires, les années 2007 et 2008 seront consacrées à poser les jalons de la mise en œuvre, à travers :

- l'élaboration des stratégies de mise en œuvre ;
- l'instauration des partenariats pour la mise en œuvre ;
- l'inauguration d'une stratégie de communication ;
- la création d'un observatoire de l'éducation ;
- l'adoption du plan d'action à différents niveaux ;
- la conduite d'enquêtes de base et d'évaluations de besoins ;
- le renforcement des capacités des partenaires chargés de la mise en œuvre, en particulier au niveau des CER.

La forme et le fond de ces activités ont été conçus pour éviter les écueils de la première décennie tout en maximisant ce qui a été acquis.

Tirer les leçons du passé

Le rapport d'évaluation de la première décennie de l'éducation pour l'Afrique a mis en évidence plusieurs facteurs ayant contrarié sa mise en œuvre et entraîné des résultats décevants.

Le premier obstacle tient au délai de deux ans qui s'est écoulé entre la déclaration relative à la décennie et la conception du plan d'action. Cette fois-ci, le plan d'action a été finalisé et lancé la même année que la déclaration relative à la Deuxième décennie.

Deuxième écueil, l'absence de soutien des partenaires internationaux. À cet égard, le rapport souligne que « Contrairement aux attentes, la décennie d'éducation en Afrique n'a pas réussi à mobiliser les grandes agences internationales ni les partenaires au développement de l'Afrique. » Alors que l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et d'autres partenaires de Jomtien ont conçu des programmes spécifiques pour l'Afrique pendant cette période, aucun élément ne permet d'affirmer qu'ils ont été associés d'une manière ou d'une autre à la décennie. Au niveau national, les Etats membres ont négocié leurs programmes de développement du secteur de l'éducation avec leurs partenaires au développement, mais sans que cela ne s'inscrive explicitement dans le contexte global de la réalisation des objectifs de la décennie.

Ainsi, les Etats membres ont mis en œuvre toute une panoplie de programmes parallèles, les partenaires se contentant (parfois) d'un soutien minimal au plan d'action qu'ils avaient contribué à élaborer.

L'Afrique et ses partenaires doivent apprendre à gérer leurs relations. Des progrès prometteurs ont été enregistrés en termes de collaboration et d'assistance de la part des partenaires, en particulier de l'UNESCO et de l'ADEA. C'est une avancée importante, car il s'agit de deux partenaires clés de l'éducation en Afrique.

La fusion de la MINEDAF et de la COMEDAF implique que l'UA et l'UNESCO disposent d'un forum unique majeur pour réunir les ministres africains de l'Education. C'est là une avancée qui devrait permettre d'harmoniser et de coordonner les programmes d'éducation mais aussi d'éviter des actions parallèles inutiles. Le fait que l'UNESCO ait intégré le plan d'action dans le volet éducation de son programme « Priorité Afrique » illustre là aussi cette collaboration.

De son côté, l'ADEA réfléchit avec la Commission de l'UA à l'incorporation de son Bureau des ministres de l'Education dans la structure de l'UA. Elle a également clairement intégré le plan d'action dans son plan stratégique.

Autre aspect potentiellement problématique, la question du financement. Il est donc crucial de parvenir à un

certain niveau d'autosuffisance, tout en accueillant favorablement les partenaires qui prennent au sérieux cette initiative de l'Afrique. C'est la raison pour laquelle le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA réuni à Accra en juillet 2007 a décidé d'instaurer un Fonds africain pour l'éducation. La Banque africaine de développement (BAfD) s'est engagée à aider ce fonds, dont les premiers contributeurs seront les Etats membres de l'UA.

Le degré de notoriété, d'acceptation et d'appropriation de la première décennie par ses principales parties prenantes a été particulièrement décevant. Le rapport d'évaluation explique cet état de fait par les contraintes de capacités de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui n'a pas pu véritablement organiser les campagnes de sensibilisation et suivre la mise en œuvre. De fait, la période couverte par la première décennie a coïncidé avec de profonds bouleversements structurels dans l'OUA, qui allait devenir l'UA, ce qui pourrait aussi avoir entraîné un certain flou dans les programmes de l'OUA.

Cette fois-ci, une stratégie de communication fait partie des programmes mis en œuvre en premier à l'échelle du continent et des régions. Les CER ont déjà amorcé la mise en œuvre du plan d'action, dont elles sont responsables ; à titre d'exemple la SADC a intégré il y a une semaine le plan d'action dans son protocole régional pour l'éducation.

En outre, les grandes institutions actives dans le domaine de l'éducation seront contactées pour devenir des « agences leaders » en appui à la mise en œuvre du plan d'action. Ainsi, l'Association des universités africaines (AUA) a-t-elle signé un protocole d'accord avec la Commission de l'UA pour assumer ce rôle dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Pendant la session en cours de la COMEDAF III, les ministres devront décider de la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en termes de pilotage et de suivi. Avec leurs responsables, ils devront également apporter des éléments pour alimenter les travaux en cours sur le plan d'action, en particulier dans les domaines suivants :

- assurance de la qualité et harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique, afin de re-dynamiser les universités africaines ;
- Enseignement et formation technique et professionnelle, avec une attention particulière pour les situations post-conflit ;
- éducation des communautés déplacées ;
- renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences, des mathématiques et de la technologie ;
- développement professionnel des enseignants.

Ils discuteront par ailleurs des enjeux entourant l'instauration d'un Fonds africain pour l'éducation et conviendront des mécanismes de pilotage et de suivi de la Deuxième décennie. La formalisation des relations de travail entre la Commission de l'UA et l'ADEA sera également à l'ordre du jour. Les conclusions de cette session sur les bases de la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique.

Beatrice Njenga est chef de la Division de l'éducation de la Commission de l'Union africaine et directrice par intérim de la Division des ressources humaines, de la science et de la technologie

Mobiliser les acteurs régionaux

Les communautés économiques régionales (CER) étant un maillon clé pour la mise en œuvre réussie du Plan d'action de la Deuxième décennie de l'éducation en Afrique, l'ADEA prend l'initiative d'organiser une réunion à laquelle seront conviés les CER, l'Union africaine, l'UNESCO, et la Banque africaine de développement. La rencontre aura lieu à Tunis, dans la première moitié de novembre 2007.

Huit communautés régionales sont attendues pour la réunion : la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique pour le développement (IGAD), la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté des Etats Sahelo-Saharien (CEN-SAD), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté économique africaine (AEC).

L'implication des CER dans la mise en œuvre de la Deuxième décennie de l'éducation sera au centre des discussions ainsi que les défis posés en termes de politiques, de capacités et de mobilisation des ressources. La réunion sera également l'occasion de spécifier le rôle des CER par rapport aux politiques nationales et à l'Union africaine.

Le suivi est un besoin vital

Angela Arnott explique pourquoi il est urgent d'avoir des systèmes d'informations pour la gestion de l'éducation

Alice demande au chat : « *Voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, quel chemin je dois prendre pour m'en aller d'ici ?* » « *Cela dépend beaucoup de l'endroit où tu veux aller* », répondit le chat. « *Peu m'importe l'endroit* », dit Alice. « *En ce cas, peu importe la route que tu prendras* », répliqua-t-il (Alice au pays des merveilles, par C. Lewis).

« *Si vous ne pouvez pas mesurer quelque chose, alors vous ne pouvez pas le gérer* » (Trevor Manuel, vidéo Paris 21).

Décider des changements dans un système éducatif et les mettre en œuvre est une tâche complexe mais fondamentale. Si vous ne savez pas où vous voulez aller, vous aurez du mal à gérer les moyens qui vous permettront d'y aller. C'est la raison pour laquelle il est crucial que les systèmes éducatifs soient régis par des politiques. Mais même si vous savez où vous voulez aller, vous risquez de vous perdre ou de vous écarter de votre route si vous ne savez pas mesurer vos avancées. Quand bien même un système éducatif bénéficierait des politiques les plus récentes, celles-ci risquent d'échouer si le gouvernement n'assure pas le suivi de ses performances. Avec les évolutions provoquées par une demande accrue d'éducation et face à des ressources limitées dans un contexte où les systèmes éducatifs sont de plus en plus axés sur l'amélioration de l'accès, de l'équité, de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité, il est vital de recueillir les bonnes informations au bon moment.

SIGE signifie « systèmes d'information pour la gestion de l'éducation ». Les SIGE permettent de collecter les données requises sur l'éducation, de les analyser et de les traduire en informations utiles pour les responsables de l'éducation qui doivent prendre des décisions, suivre les performances, planifier et élaborer des politiques. Les indica-



Beaucoup de pays africains qui ont du mal à produire des statistiques de l'éducation sont des pays en situation de post-conflit avec des populations vulnérables ou marginalisées

L'UA envisage d'instituer un Observatoire Africain de l'éducation

L'UA envisage d'instituer un Observatoire africain de l'éducation pour coordonner les activités de la Deuxième décennie d'éducation dans le domaine des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE). La Commission de l'UA qui gèrera cet observatoire, a demandé à l'ADEA, à travers son groupe de travail sur les statistiques de l'éducation et son programme NESIS de participer à l'établissement de l'observatoire.

Cet observatoire aura pour missions:

- la conception et la mise à jour d'un portail Internet ;
- l'actualisation des rapports d'évaluation/de diagnostic sur les systèmes SIGE ;
- la gestion de la documentation (supports de formation, rapports de recherche, projets EMIS en cours, partenaires techniques, catalogues et programmes des formations de renforcement des capacités à l'échelon régional et continental);
- la conception et la mise à jour d'une base de données sur des indicateurs africains;
- la promotion du maillage des expériences et des expertises ;
- la mise au point et l'actualisation d'un système SIGE à l'échelle du continent.

teurs quantitatifs et les statistiques servent à la fois de signaux d'alerte précoce en cas de dysfonctionnement du système et de repères pour

évaluer les progrès. De plus en plus, les décideurs africains ont conscience de la nécessité de disposer de services statistiques bien gérés et

réactifs, cruciaux pour favoriser le mener des politiques éducatives viables et réaliser des investissements efficaces dans l'éducation.

Ces raisons ont présidé à la création du GT sur les statistiques de l'éducation (GTSE) en 1989 par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique. Basé à Harare, au Zimbabwe, ce GT œuvre au renforcement des capacités EMIS dans les pays africains et à leur institutionnalisation. Il travaille avec l'Institut des statistiques de l'UNESCO pour s'assurer que les pays arrivent à produire de manière régulière des statistiques fiables sur la totalité de leurs systèmes éducatifs, des centres de développement de la petite enfance aux universités.

Le GTSE a appuyé de ses statistiques l'initiative de l'éducation pour tous alors que les dirigeants de tous les pays se réunissaient à Dakar, en 2000, pour adopter des objectifs éducatifs mondiaux sur l'alphabétisation, l'accès à l'éducation de base et à l'éducation de la petite enfance, la parité entre les sexes et la qualité des apprentissages. Depuis, tous les pays sont censés fournir chaque année des statistiques de l'éducation qui sont intégrées dans un rapport de suivi des avancées mondiales réalisées par rapport aux objectifs de Dakar.

Toutefois, l'Afrique fait toujours figure de mauvais élève dans ces rapports, que ce soit en termes de résultats éducatifs que de lacunes dans les informations clés. Parmi les pays qui se battent pour produire des statistiques sur l'éducation, beaucoup sortent de conflits – comme l'Angola, la Guinée-Bissau, le Libéria, la RDC, la Sierra Leone ou la Somalie – et leurs populations sont vulnérables ou marginalisées. Mais d'autres, plus stables et mieux dotés, ne parviennent pas non plus à produire des statistiques exhaustives sur l'éducation des enfants, des jeunes et des adultes.

Lorsqu'un continent est incapable de mesurer ses progrès en vue de la réalisation d'objectifs éducatifs clés, on peut parler de défi critique. Bien que les statistiques ne soient pas indispensables pour fixer les priorités et les ordres du jour du développement, elles sont de plus en plus nécessaires pour identifier

les faiblesses et les zones d'ombre des programmes de développement censés promouvoir l'équité, l'accès et une éducation de qualité pour tous. Les statistiques et les indicateurs de l'éducation sont également indispensables pour que les gouvernements, les institutions et les décideurs soient comptables de leurs engagements politiques.

C'est la raison pour laquelle les SIGE font partie des priorités majeures du Plan d'action pour la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique de l'Union africaine qui prévoit d'instituer un observatoire africain de l'éducation pour coordonner les activités SIGE du continent. L'objectif est de mettre fin à l'insuffisance actuelle de statistiques africaines de l'éducation dans les rapports mondiaux et d'améliorer la planification, le suivi et l'évaluation de l'éducation. L'UA appelle aussi à des systèmes d'éducation harmonisés et intégrés sur l'ensemble du continent. Elle prévoit de mettre au point des indicateurs communs, qui serviront à mesurer la position des pays par rapport au plan continental. Les ministres de l'Éducation de la SADC, réunis au Lesotho le mois dernier, viennent pour leur part d'adopter comme domaine stratégique d'action et d'assistance le renforcement des SIGE.

L'Afrique doit être en mesure de produire ses propres données, tirées de bases d'informations comparables d'un pays à l'autre. D'où la nécessité de réseaux continentaux et régionaux et d'une harmonisation accrue des systèmes éducatifs. Parallèlement, il est vital que les pays deviennent des organisations apprenantes capables d'utiliser, au niveau du terrain, des informations pour suivre les performances et les progrès réalisés par rapport aux objectifs politiques mondiaux visant à rendre autonomes les populations faibles – défavorisées et vulnérables – enfants, filles, jeunes et analphabètes. Des systèmes éducatifs efficaces sont essentiels si les pays en développement veulent réaliser leur potentiel et rejoindre l'économie mondiale sur un pied d'égalité.

Angela Arnott est coordonnatrice du Groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation (GTSE)

Un marché libre pour les manuels scolaires

Comment les partenariats publics/privés peuvent venir en aide au secteur du livre par **Carew Treffgarne**

Le GT sur les livres et le matériel éducatif (GTLME) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) vient de publier plusieurs ouvrages qui cherchent à encourager l'édition et la publication de livres de meilleure qualité pour les jeunes, dans les écoles et en dehors des écoles. Trois de ces manuels sont le fait d'experts sud-africains: Traverser les frontières – adapter le matériel éducatif à d'autres pays : le projet "Choose Life" de Soul City (Harriet Perlman) ; *Making Reading Matter* : *Guidelines for selecting, developing and disseminating easy*

readers for adults (Beulah Thum-badoo) ; et *Bringing the Story Home – A guide for developing and selecting materials for Early Childhood education: The South African perspective* (Nadine Hugo).

Un important travail de recherche mené par une équipe de consultants zambiens et zimbabwéens pour le GTLME décrit une tendance manifeste à la libéralisation de l'édition et de la publication des manuels scolaires en Afrique. Il met aussi en évidence la décentralisation croissante de l'achat et de la distribution des manuels scolaires au niveau des districts et des écoles.

Changing Public/Private Partnerships in the African Book Sector, publié dans la série Perspectives sur le développement du livre africain de l'ADEA, montre comment de nombreux pays anglophones d'Afrique ont abandonné le monopole public de fourniture des manuels scolaires au profit de divers systèmes libéralisés, décentral-

isés et orientés vers les marchés (voir l'exemple de la Tanzanie et de la Zambie en 1991, de l'Ouganda en 1993 ou du Kenya en 1998).

Certains pays, comme le Nigeria et le Zimbabwe, sont allés encore plus loin pour créer un marché libre des manuels scolaires, en élargissant la palette des choix par matière et par année et en réduisant au minimum l'implication de l'Etat.

Dans les pays francophones d'Afrique, la situation est différente. La tendance a plutôt consisté à réduire l'importation de France de tous les manuels scolaires du primaire pour faire appel aux instituts nationaux d'élaboration des curricula, chargés de rédiger certains manuels (voir l'expérience de la Guinée, du Mali ou du Sénégal).

Cependant, les appels d'offre internationaux pour les gros contrats d'édition de manuels scolaires ont tendance à décourager la participation des éditeurs africains,

dans la mesure où elles ont rarement l'envergure leur permettant de répondre aux critères de volume et d'étendue.

Les gouvernements qui veulent augmenter la quantité de livres disponibles pour que les enfants prennent plaisir à la lecture et à l'apprentissage doivent arriver à concilier les préoccupations de qualité, de pertinence et de diversité avec les capacités actuellement limitées de leurs industries du livre. De nombreux pays africains devront s'attaquer au problème de l'inégalité de l'accès aux livres en instaurant des partenariats publics/privés qui encouragent le développement de réseaux nationaux de libraires plutôt que de faire appel à des sociétés privées de distribution qui freinent leur croissance.

L'Afrique du Sud a une large expérience en la matière, qui peut être partagée avec d'autres pays afin de stimuler le développement

d'une industrie du livre sur le continent. Pour l'ADEA, l'implication de l'Afrique du Sud dans le GTLME, placé sous le leadership de son ministère de l'éducation et coordonné par READ Educational Trust, est la solution pour avancer, en partenariat avec des partenaires clés comme l'APNET (Réseau des éditeurs africains) et la PABA (Association panafricaine des libraires). Ce faisant, le groupe de travail entend œuvrer aux côtés des ministres de la COMEDAF pour mettre en œuvre la Deuxième décennie d'éducation pour l'Afrique et apporter une solution au problème persistant de pénurie de supports de lecture de qualité.

Carew Treffgarne est coordonnatrice du Groupe de travail de l'ADEA sur les livres et le matériel éducatif (GTLME) et conseillère régionale en éducation du Pan African Strategy Department du Department for International development (DFID)